

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La démarche devant conduire à l'élaboration puis à l'adoption d'une Politique familiale de la municipalité a franchi de nouvelles étapes depuis notre dernier communiqué dans *L'ÉCHO d'Auvergne* de juillet 2019. Parmi celles-ci, notons :

- l'élargissement de la portée de la Politique qui considèrera maintenant à la fois la famille et les aînés, de façon à tenir compte plus spécifiquement des réalités et besoins particuliers de ces derniers;
- l'embauche d'un consultant chargé de projet et coordonnateur de la démarche qui assistera la Municipalité dans l'élaboration de notre future Politique municipale portant sur la famille et les aînés ; et
- la réalisation de premiers travaux techniques qui aideront à décrire notre réalité municipale au regard de la famille et des aînés.

Travaux techniques

Des travaux techniques sont initiés. Dans un premier temps, ils permettront d'établir le portrait démographique, socioéconomique et territorial de la Municipalité. Des constats et des enjeux seront dégagés quant au cadre de vie des familles et des aînés.

Les travaux permettront aussi de décrire les services déjà offerts aux familles et aux aînés sur le territoire municipal. Le maintien et la non-duplication de ces services seront une préoccupation importante pour le futur. Il s'agira également d'identifier les besoins non encore couverts qui devront être considérés lors de l'élaboration de la Politique municipale portant sur la famille et les aînés.

Information et consultation de la population

La démarche d'élaboration de la Politique impliquera la participation de la population en général, de représentants d'organismes du milieu et de représentants gouvernementaux. À différents moments de la démarche, nous vous informerons de l'avancée des travaux réalisés et de la projection de ceux à venir.

Afin d'assurer la meilleure participation possible, un Comité de pilotage de l'ensemble de la démarche sera mis en place. Ce Comité guidera l'ensemble des travaux réalisés et veillera à déterminer et mettre en œuvre un processus assurant la plus large consultation publique possible.

Mise en place d'un Comité de pilotage

La composition actuellement prévue du noyau de base du Comité de pilotage sera :

- l'élue responsable des questions familles et aînés du conseil municipal, soit madame Sylvie Duchesneau;
- la trésorière adjointe de la Municipalité, soit madame Stéphanie Readman;

- deux représentants des familles;
- deux représentants des aînés;
- un représentant du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS);
- un représentant du milieu communautaire; et
- un chargé de projet.

Par ailleurs, d'autres partenaires pourront être interpellés et impliqués au cours de la démarche.

Appel de candidatures pour le Comité de pilotage

La Municipalité profite du présent communiqué pour solliciter toutes personnes désireuses d'occuper le rôle de représentants des familles, des aînés ou du milieu communautaire au Comité de pilotage, à manifester son intérêt auprès de madame Stéphanie Readman au 418 329-3304 ou directement au bureau de la Municipalité.

Prochaines étapes :

Mise en place du Comité de pilotage
Lancement officiel de la démarche

Rappel :

Nous vous rappelons que le 25 février dernier, monsieur Mathieu Lacombe, ministre de la Famille, annonçait qu'une subvention au montant de 10 500 \$ était accordée à la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne pour l'élaboration de la politique familiale.

Pour toutes questions ou commentaires, nous vous invitons à communiquer avec madame Stéphanie Readman au 418 329-3304 poste 102.